



Date : 3 mars 2022

DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ029/2021

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la sélection d'une agence de communication pour la remise du rapport préliminaire sur le recensement

TERMS OF REFERENCE	
Hiring Office:	UNFPA / CÔTE D'IVOIRE
Purpose of consultancy :	<p>La Côte d'Ivoire a une tradition de réalisation des recensements généraux de la population et de l'habitat depuis les années 1970. Ainsi, le pays a organisé successivement un recensement général de la population et de l'habitat en 1975, 1988, 1998 et 2014.</p> <p>Le dénombrement de la population s'est déroulé du 08 novembre au 14 décembre 2021, sur toute l'étendue du territoire. Cette période a intégré deux prolongations en vue du ratissage des ZD dans les grandes agglomérations comme à Abidjan afin de s'assurer de la couverture et pour tenir compte des difficultés d'accès constatées dans certaines cités.</p> <p>Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) ne trouve sa justification véritable que si les résultats produits sont disponibles à temps, utilisables et mis à la disposition des décideurs, des planificateurs, des chercheurs, des étudiants, bref du grand public. Pour ce faire, les résultats du RGPH doivent être publiés et diffusés par des canaux appropriés.</p> <p>Dans l'optique de promouvoir la contribution de l'UNFPA au Recensement Général de la Population et de mieux présenter les résultats et impacts du dénombrement dans le cadre de la remise du rapport préliminaire sur le recensement, une agence de communication sera recrutée pour apporter un appui à la couverture médiatique de l'activité.</p>
Scope of work: <i>(Description of services, activities, or outputs)</i>	<p>Sous la supervision et la direction du Spécialiste en Communication et Plaidoyer de l'UNFPA, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser un reportage photos et de l'activité▪ Mobiliser la presse pour l'activité :<ul style="list-style-type: none">▪ Télé: RTI1, NCI, Life TV, 7Info, Business 24, TV5 (6)▪ Radio: Radio Côte d'Ivoire, Radio Nostalgie, Radio Al Bayane, West Africa Democracy Radio (4)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Presse écrite : Fraternité matin, Nouveau Réveil, Notre voie, Soir Info, Patriote, le Temps, l'Intelligent d'Abidjan, Le Matin, Dernière Heure, l'Avenir, le Sursaut, L'Essor, le Bélier, Aujourd'hui, l'Héritage, le Jour Plus, Le Mandat, L'Expression, le Nouveau Courrier, Ivoire'Hebdo, Rassemblement, l'Inter (22) ▪ Sponsoriser la publication des posts sur les réseaux sociaux de l'UNFPA pour toucher 100 000 personnes.
Duration and working schedule:	La période couverte par la mission est le 9 mars 2022.
Place where services are to be delivered:	La consultance se fera à distance. L'agence de communication travaillera sur les lieux de l'activité le jour de l'évènement.
Delivery dates and how work will be delivered (e.g. electronic, hard copy etc.):	<p>Au terme de la consultance, les livrables attendus sont :</p> <p>Pour les journalistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 32 articles/reportages sont produits et disséminés dans les organes de presse et envoyés par e-mail ▪ Une galerie photo de l'activité est disponible ▪ 100 000 personnes sont touchées sur la contribution de l'UNFPA au recensement de la population via les réseaux sociaux
Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La disponibilité des articles et des reportages ▪ La disponibilité des photos ▪ Le sponsoring des posts sur les réseaux sociaux
Supervisory arrangements :	Sous la supervision et direction du Spécialiste en Communication et Plaidoyer.
Signature of Requesting Officer in Hiring Office:	
Date : 24/02/2022	

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

Objectif :

L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le prestataire sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au prestataire.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>FOBA Iris/ Blabou Gertrude</i>
No. de tél. :	+ 225 08080908 /08302877
No. de fax :	+225 20 25 52 22
Adresse e-mail du contact :	foba@unfpa.org / blabou@unfpa.org

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le 4 mars 2022 à 13h. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
 - Le soumissionnaire n'est pas obligé de soumissionner pour tous les articles
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessus au plus tard le 5 mars 2022 (Côte D'Ivoire)

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>Blabou Gertrude/Iris Foba</i>
No. de tél. :	+ 225 08080908/08302877
No. de fax :	+225 20 25 52 22
Adresse e-mail du contact :	blabou@unfpa.org / foba@unfpa.org

Veillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/29/2022**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation de la RFQ

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l'adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d'approvisionnement (procurement@unfpa.org).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA : Caspar Peek , Représentant] à l'adresse suivante peek@unfpa.org Si le fournisseur



n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de cotation :	UNFPA/CIV/RFQ29/2022
Devise de la cotation :	XOF
Durée de validité de la cotation : <i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

Exemple de bordereau des prix

Article	Nom et description du produit	Unité de Mesure	Quantité	Prix à l'unité	Total (XOF)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Commentaires du vendeur :

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **UNFPA/CIV/RFQ/29/2022**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	

Annexe I : **Conditions générales applicables aux contrats :** **Contrats visés par la clause de minimis**



Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).